

**Nombre de membres  
en exercice:** 9

**Séance du mardi 25 juillet 2023**

**Présents :** 9

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq juillet l'assemblée régulièrement convoqué le 21 juillet 2023, s'est réuni sous la présidence de Sébastien MAILLOT.

**Votants:** 9

**Sont présents:** Sébastien MAILLOT, Maurice LAMOUREUX, Viviane BOURDIOL, Laurent BROHA, Erik LEROY, Yvette PONCIE, Serge RIOL, Marie-Pierre SOLIGNAC, Béatrice VERMET

**Secrétaire de séance:** Erik LEROY

Objet: Autoriser Monsieur le Maire à ester en justice devant le tribunal civil et pénal de Cahors - DE 2023\_037

Monsieur le Maire rappel au conseil municipal l'affaire concernant M. FRAUCIEL et également la délibération du 17 décembre 2020 qui l'autorisait à ester en justice pour le Tribunal Administratif.

Il est demandé au conseil municipal de délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à ester en justice devant le juge civil ou pénal du Tribunal judiciaire de Cahors dans les instances en cours ou à venir contre M. FRAUCIEL (et pour toutes les éventuelles voies de recours).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- A ester en Justice dans le cadre des instances ci-dessus évoquées;
- A signer toutes pièces relatives à ces instances."

Le secrétaire de séance



le Maire  
S. MAILLOT

